

Décision

Générale

colonial

Décision n° 115 portant nomination des membres de la Commission de la Propriété Foncière.

n° 115

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale, ensemble l'ordonnance du 3 juin 1944

Vul'arrêté n° 559 du 3 juin 1939 fixant les attributions et la composition de la Commission de la Propriété Foncière instituée à la Côte Française des Somalis

Sur propositions respectives du Président de la Chambre de Commerce et du Commandant du Cercle de Djibouti.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— Sont nommés membres de la Commission de la Propriété Foncière pour l'année 1945 : MM. BERTRAND Pierre propriétaire foncier. ALI MOHAMED COUBECHÉ, propriétaire foncier. GIELY, Membre de la Chambre de Commerce, de LALAGADE, membre de la Chambre de Commerce. Art. 2. — La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

J. CHALVET.